

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 29 mai 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 26, 27 et 28 mai 2015**

**2015 R. 23** Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande Ville de Paris – Plaine Commune, en vue de l'étude de l'opération Gare des Mines Fillettes (Paris Nord Est).

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 12 mai 2015 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Article 1 : La délibération 2014 R.240, en date des 17, 18 et 19 novembre 2014, est abrogée.

Article 2 : Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande Ville de Paris – Plaine Commune, en vue de l'étude de l'opération Gare des Mines Fillettes (Paris Nord Est) :

Titulaire :

- M. Julien BARGETON

Suppléant :

- M. Pascal JULIEN